



Conditions générales de vente

Prestations de Formation

Dernière mise à jour : septembre 2022

Les présentes conditions générales de vente, ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Marie-Line GIORDANO EI (Optim' Coaching), n° de SIRET 530 934 843 000 18, formatrice indépendante consent au client qui l'accepte, une formation issue de son offre de formations ou une formation 'sur-mesure' à la demande du client.

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). Le Client s'engage à prendre connaissance des CGV avant de passer Commande. Le fait de passer Commande emporte l'adhésion immédiate, entière et sans réserve du Client aux CGV.

Optim' Coaching se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. La version des CGV applicable à une Commande est celle en vigueur lors de la passation de Commande par le Client. Toutefois, l'acceptation par un Client d'une nouvelle version des CGV à l'occasion d'une nouvelle Commande emporte application de la nouvelle version des CGV à compter de la date de cette nouvelle Commande.

1. Prestations concernées

Optim' Coaching propose divers types de formations pouvant être réalisées à distance ou dans les locaux du Client.

Elles sont issues de son offre de formations ou peuvent être conçues et réalisées 'sur-mesure' à la demande du client.

2. Modalités

Afin de participer à une Formation, le Client est tenu d'en faire la demande par mail à Optim' Coaching qui s'engage à lui répondre en accusé réception à l'adresse email qu'il aura communiqué et à lui adresser une Convention de Formation ou un Contrat de Formation.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes lors sa demande et, en cas de modification, à les mettre à jour sans délai. Il sera seul responsable des conséquences de l'inexactitude des informations fournies.



La Convention de Formation ou le Contrat de Formation mentionnera :

- La nature, la durée, le programme et l'objet des actions de formation prévu ainsi que les effectifs ;
- Le niveau de connaissances préalable requis pour suivre la Formation ;
- Les conditions dans lesquelles la formation est donnée aux Stagiaires, notamment les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et la nature de la sanction éventuelle de la Formation ;
- Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la Formation ;
Les modalités de paiement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la Formation ou d'abandon en cours de Formation.

Elle sera accompagnée du programme de la Formation et de la mention des présentes CGV.

Le Client est tenu de retourner à Optim' Coaching un exemplaire de la Convention de Formation ou du Contrat de Formation, daté, signé et le cas échéant revêtu du cachet commercial du Client, accompagnés des documents justificatifs. La Commande est alors réputée ferme et définitive.

Il appartient au Client d'effectuer les démarches auprès des organismes de financement pour la prise en charge des frais de la Formation.

Optim' Coaching ne pourra être tenu responsable si la prise en charge par des organismes de financement est refusée partiellement ou intégralement.

Optim' Coaching est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par Optim' Coaching.

Pour la qualité de la formation, le client s'engage à ne pas dépasser le nombre de personnes convenu entre les parties.

La formation peut être assurée dans les locaux du client et avec les moyens logistiques qu'il fournit en cas de demandes particulières de formation sur mesure requises par le Client.

Optim' Coaching ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au client, cette dernière l'étant pour le bénéfice de la formation et ne venant en aucun cas se substituer aux lois et réglementations. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de formation et n'engagent en aucun cas Optim' Coaching sur leur exhaustivité. Optim' Coaching n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation envers le client postérieurement à la Formation.

Optim' Coaching fera parvenir au client tous les documents relatifs à la formation (et notamment, les attestations de formation, la nature et la durée de l'action et les factures afférentes) par E-mail ou par courrier à l'adresse fournie par le client.

3. Tarifs et conditions de règlement

Un acompte de 30% du montant total est demandé à la signature du devis. Le solde de la formation est payable dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture.

Pour les formations en ligne, les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet ou téléphoniques qui reste de la responsabilité du client et sont à sa charge. Les formations en ligne seront facturées et le montant de la formation sera dû, que le client se soit ou non connecté.

Toute formation commencée est due en totalité.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à quatre (4) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (50) Euros. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

Par ailleurs, en cas de retard de paiement, Optim' Coaching se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à Optim' Coaching court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4. Annulation, report

Toute annulation ou report doit être signalé immédiatement et confirmé par écrit par le client (e-mail comprenant un accusé de réception électronique).

- Toute annulation d'une formation moins de sept (7) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 %,
- Toute annulation d'une formation moins de trois (3) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

La date à prendre en considération pour déterminer la période de trois (3) ou sept (7) jours correspond à la date de réception chez Optim' Coaching de l'e-mail l'informant de l'annulation. Les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

En cas d'absence du formateur, Optim' Coaching s'engage à assurer dans les meilleurs délais, la continuité de la prestation de Formation et donc de reporter la formation dans les meilleurs délais.

En cas de force majeure

Optim' Coaching peut être contraint d'annuler une formation pour cas de force majeure, cas habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) qu'Optim' Coaching peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation ainsi que le fait de tomber malade.

Optim' Coaching se réserve le droit d'annuler l'intervention en informant au préalable le client et lui proposera alors de nouvelles dates.

Optim' Coaching se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation jusqu'à dix (10) jours avant la date de Formation. Dans cette hypothèse, Optim' Coaching s'engage à émettre un avoir au client valable sur tout type de formation.

5. Propriété Intellectuelle

Optim' Coaching peut être amené à fournir au client une documentation retraçant l'essentiel de la formation suivie par le client. Cet extrait de la documentation peut lui être adressé par courrier électronique à l'adresse indiquée par le client et/ou lors de la formation.

Cet extrait de documentation et tout éventuel support remis ou imprimable dans le cadre d'une formation ne peut en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès d'Optim' Coaching. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au client. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives, au bénéfice strictement personnel et pour une utilisation professionnelle.

Le client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à Optim' Coaching en cédant ou en communiquant des documents issus de ce dernier à un concurrent d'Optim' Coaching.

Optim' Coaching se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

6. Renseignement, réclamation

Toute demande d'information ou réclamation doit être soumise par email à Optim' Coaching, qui s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

7. Responsabilité

Les formations proposées par Optim' Coaching sont conformes à leur description envoyée au préalable au client.

Le client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par Optim' Coaching.

La responsabilité d'Optim' Coaching ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité d'Optim' Coaching serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

8. Dispositions générales

Les CGV sont consultables en ligne et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion d'Optim' Coaching sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.

Le client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la formation (remises, et notamment par le biais d'autres clients).

Optim' Coaching est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du client qui en découlent ne valent qu'à l'égard d'Optim' Coaching, lequel demeure responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

Optim' Coaching est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du client.

Les parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution des présentes, qui ne saurait notamment être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.